

*La Maison-Dieu*, 166, 1986, 131-138

David R. HOLETON

## VERS UN LECTIONNAIRE ŒCUMÉNIQUE

L'APPARITION en 1969 de l'*Ordo Lectionum Missae* fut un cadeau non seulement pour l'Église Catholique Romaine mais aussi pour les nombreuses églises de l'œcuménée. Depuis longtemps la révision du lectionnaire était un sujet de préoccupation pour nombre d'églises et plusieurs s'étaient occupées de faire avancer des projets de révision. Ceci intéressait particulièrement les communions anglicane et luthérienne qui avaient gardé les péricopes médiévales comme lectionnaire eucharistique. Même si ces lectures étaient profondément enracinées dans la piété populaire et étaient consacrées par des siècles d'utilisation, il devenait évident qu'elles ne correspondaient plus aux besoins de l'église contemporaine.

### *L'ORDO LECTIONUM MISSAE : UN CADEAU AUX ÉGLISES*

Beaucoup d'églises s'aperçurent rapidement que l'*Ordo lectionum* était la solution à leur besoin d'un nouveau lectionnaire. Dans les années 70, l'*Ordo lectionum* commença à être incorporé dans de nombreuses propositions de révision liturgique des églises. Ce processus commença avec la publication en 1970, de

*The Worshipbook*<sup>1</sup>, livre de culte et hymnaire presbytérien qui incluait une édition de l'*Ordo lectionum*. Peu de temps après, l'Église Episcopale (Anglicane) Américaine et plusieurs églises luthériennes inclurent des éditions de l'*Ordo lectionum* dans les textes qu'elles proposaient d'incorporer au nouveau *Book of Common Prayer*<sup>2</sup> et au *Lutheran Book of Worship*<sup>3</sup>.

La popularité de l'*Ordo lectionum* s'accrut encore quand la *Consultation pour l'Union dans l'Église*, groupe d'églises américaines recherchant une plus grande unité, publia une édition consensuelle du lectionnaire. A son tour, celle-ci fut publiée à l'usage de l'Église Méthodiste Unie. En 1976 fut aussi publiée la version presbytérienne de l'*Ordo lectionum* par les « Disciples du Christ » et « l'Église Unie du Christ ».

En dehors des États-Unis, l'*Ordo lectionum* a attiré l'attention de nombreuses églises, parmi lesquelles « l'Église Unie » du Canada et les Églises Anglicanes d'Afrique Centrale, d'Australie, du Canada, de Nouvelle Zélande et d'Écosse. Pour un certain nombre de ces églises, c'est une édition de l'*Ordo lectionum* qui paraît comme lectionnaire eucharistique dans leurs textes liturgiques les plus récents.

Qu'un grand nombre d'églises diverses, à travers le monde, utilisent l'*Ordo lectionum* est un phénomène de très grande importance œcuménique. C'est une manière particulière de reconnaître que la Bible est la propriété commune des églises et de le mettre en évidence tout au long de la semaine par les lectures de semaine et la proclamation des mêmes péricopes bibliques. Cette utilisation commune de l'Écriture a eu un effet extrêmement remarquable sur les membres du clergé et les laïcs. Pour ce qui est du clergé, ceci a permis aux prêtres et aux pasteurs des diverses églises locales d'une communauté (*quartier*) de se rencontrer toutes les semaines pour étudier et discuter les lectures du dimanche suivant. Par la mise en commun des

1. (Philadelphie, 1970) pp. 167-174. Ce texte liturgique fut préparé pour trois églises presbytériennes américaines : l'Église presbytérienne du Cumberland, l'Église presbytérienne des États-Unis et l'Église presbytérienne unie des États-Unis d'Amérique.

2. (New-York, 1977) pp. 887-931. Ce matériel parut d'abord sous le titre *The Church Year* [Prayer Book Studies, 19] (New-York, 1970).

3. (Minneapolis et Philadelphie, 1978) pp. 13-30. Ce livre est utilisé par l'Église luthérienne d'Amérique, l'Église luthérienne américaine et l'Église luthérienne évangélique du Canada. Au synode du Missouri l'Église luthérienne introduisit une version de l'*Ordo lectionum* dans son livre liturgique habituel *Lutheran Worship* (St. Louis, 1982), pp. 10-94.

interprétations personnelles et la réflexion en groupe, la qualité du prêche s'est améliorée dans de nombreuses églises paroissiales.

Chez les laïcs, il est devenu de plus en plus fréquent, ces dernières années, que Catholiques romains, Anglicans et Protestants se rencontrent pour des réunions de quartier et des groupes de discussion. Pour ces Chrétiens de traditions ecclésiastiques différentes, découvrir que le dimanche précédent ils ont entendu lire les mêmes péripécies bibliques et que leur clergé a prêché sur ces textes communs a pour effet un renouvellement du sentiment d'unité et une puissante impulsion à travailler à réduire les divisions et à faire avancer la mission chrétienne dans le monde.

Avec ces rencontres de membres du clergé et de laïcs, un fait est devenu de plus en plus net. Si diverses églises avaient adopté l'*ordo lectionum* comme base de leurs nouveaux lectionnaires, ce n'était pas sans avoir fait un certain nombre d'ajustements, même si ceux-ci étaient parfois peu importants. Ceci fut une importante cause de désagrément pour le clergé qui, lors des réunions, se retrouvait occasionnellement face à plus de trois lectures et psaume (parce que l'une ou l'autre de leurs églises avait décidé de changer quelque chose dans l'*ordo lectionum*). Cette disparité devint de plus en plus gênante avec l'augmentation du nombre de publications d'exégèse et de prédication basées sur les diverses versions du lectionnaire. Si le clergé était agacé, les laïcs, eux, étaient souvent désorientés. Puisque le lectionnaire semblait être devenu une nouvelle source d'unité, pourquoi y avait-il, à l'occasion, ces changements inexplicables dans les lectures prévues ? Un effort de coordination dans cette disparité était nécessaire.

## VERS UN LECTIONNAIRE COMMUN

Pour répondre à cet œcuménisme liturgique récemment découvert et aussi au besoin d'un accord sur l'utilisation de l'*ordo lectionum*, la « Consultation sur les textes communs » (CCT)<sup>4</sup>

---

4. La CCT fut créée vers 1965 pour tenter de donner des textes anglais communément acceptés au Notre Père, aux professions de foi, aux cantiques et aux chants invariables de la messe. Pour ce projet, elle travailla avec le Groupe liturgique mixte (JLG) de Grande-Bretagne et la Commission internationale catholique romaine pour l'anglais dans la

organisa une conférence à Washington en mars 1978. C'est Massey H. Shepherd, liturgiste épiscopalien et observateur anglican officiel à Vatican II, partisan principal de l'adoption de l'*ordo lectionum* par son église, qui avait arrangé ce colloque. Treize églises d'Amérique du Nord y étaient représentées<sup>5</sup>. La conférence avait pour but d'évaluer l'utilité de l'*ordo lectionum* et de déterminer les mesures à prendre éventuellement en vue d'une harmonisation et d'une révision.

Lors de la conférence, les représentants des diverses églises votèrent à l'unanimité qu'ils désiraient une plus grande unité et le meilleur accord possible avec le lectionnaire pour trois ans. Ils convinrent de la forme du *temporal* et décidèrent qu'un « calendrier » généralement accepté des psaumes devait faire partie de tout lectionnaire consensuel. Puis les représentants demandèrent que la CCT crée un petit groupe de travail et que celui-ci se mette à travailler dans ce but.

Leurs directives comprenaient une autre requête qui allait avoir un effet considérable. Pendant la période où les diverses églises avaient utilisé leurs versions de l'*ordo lectionum*, un malaise croissait d'année en année à propos de l'utilisation de l'Ancien Testament. Beaucoup exprimaient leur souhait qu'un choix plus représentatif de péripécies de l'Ancien Testament soit inclus dans le lectionnaire et que le choix de ces passages ne soit pas toujours basé sur des raisons typologiques ou prophétiques.

La CCT institua donc un groupe de travail chargé de faire avancer la tâche assignée par la conférence de Washington. Ce groupe était constitué de liturgistes et de biblistes, ainsi que de membres du clergé paroissial, et comprenait des membres des églises catholique, romaine, épiscopalienne, presbytérienne, luthérienne et méthodiste unie. Les principes ayant guidé le travail du comité furent exposés lors d'une présentation du projet faite à Paris, lors de la réunion de la *Societas Liturgica*, en 1981.

1. *Le calendrier et la structure de base acceptés par le lectionnaire romain sont admis.*

2. *Les péripécies de l'Évangile sont admises avec seulement des*

---

liturgie (ICEL), pour former la « Consultation internationale sur les textes communs » (ICET). Ces textes communs en anglais sont utilisés par toutes les églises liturgiques de langue anglaise.

5. C'est-à-dire toutes les églises liturgiques d'Amérique du Nord, y compris des représentants de l'Église catholique romaine du Canada et des États-Unis. Le Père Gaston Fontaine, C.R.I.C., secrétaire du *Coetus XI* qui produisit l'*OLM*, était le consultant spécial à cette réunion.

remaniements textuels mineurs pour répondre aux besoins des églises qui, pour la liturgie, utilisent une bible de préférence à un lectionnaire.

3. Les péricopes du Nouveau Testament sont en grande partie acceptées avec un certain allongement des péricopes, et des remaniements textuels mineurs pour inclure du matériel contextuel comme des vœux apostoliques et personnels, et de problèmes ecclésiaux locaux.
4. Le choix typologique des péricopes de l'Ancien Testament a été discuté car c'est sur ce point que le lectionnaire a été le plus sérieusement critiqué par les théologiens et les pasteurs catholiques et protestants. En réponse, le comité a proposé que la table romaine soit révisée pour plusieurs Dimanches de l'année dans chacun des trois cycles. Les lectures sont toujours sous le contrôle typologique de l'Évangile, mais d'une manière plus large que dimanche par dimanche, pour permettre la lecture semi-continue de certains récits importants de l'Ancien Testament<sup>6</sup>.

La première étape du travail du comité sur ce projet s'acheva avec la publication, en 1983, du *Common Lectionary: The Lectionary Proposed by the Consultation on Common Texts*. Cette version consensuelle du lectionnaire est actuellement essayée par les diverses églises participantes<sup>7</sup>. Cette période d'essai permet de recueillir des données établies d'après les commentaires et les suggestions, pour qu'une dernière révision commune du texte puis être proposée aux églises en 1989.

## LE COMMON LECTIONARY

Ceux qui connaissent l'OLM ne seraient sûrement pas désorientés devant le *Common Lectionary* parce que c'est l'OLM avec de petites variations, dont certaines sont importantes, néanmoins.

6. Horace T. Allen, (Président de la CCT) « Adresse à la *Societas Liturgica* » photocopiée (Paris, le 25 août 1981).

7. Le *Common Lectionary* est le seul lectionnaire contemporain de l'Église anglicane du Canada, de l'Église méthodiste unie, des Disciples du Christ et de l'Église unie du Canada. D'autres églises comme les églises luthériennes et l'Église épiscopale, utilisent le texte comme un choix expérimental car leurs propres versions de l'*Ordo lectionum* viennent d'apparaître dans leurs textes liturgiques. La Conférence catholique romaine des évêques des États-Unis a voté avec une écrasante majorité en faveur d'une mise à l'essai du *Common Lectionary*.

Le lectionnaire donne des lectures pour tous les dimanches de l'année liturgique ; mercredi des Cendres ; le Triduum pascal comportant des lectures pour le soir du dimanche de Pâques ; lundi, mardi et mercredi de la Semaine Sainte, les fêtes christologiques (Noël, de l'Épiphanie, l'Ascension, la Toussaint, la Transfiguration, l'Annonciation, la Visitation, la Sainte-Croix, la Présentation et du Christ-Roi) le « Jour d'action de grâce » (Thanksgiving day) et le Jour de l'an.

Dans l'adaptation par la CCT rien n'est changé touchant le contexte eucharistique ou la structure de la liturgie de la parole. Le matériel pris dans l'Ancien Testament et introduit pendant les dimanches après la Pentecôte a été choisi en fonction du contexte eucharistique et devrait, tout au plus, renforcer la liturgie de la parole surtout chez les enfants et les néophytes en matière de foi. Le comité de révision constata, avec joie, la manière particulièrement heureuse dont les psaumes s'apparentent à ces récits de l'Ancien Testament que, souvent, ils célèbrent explicitement<sup>8</sup>.

Les lectures pour le Carême et la période de Pâques restent celles de l'*ordo lectionum*, quoique des changements aient été apportés, à l'occasion, par souci d'harmonisation, pour répondre au contexte et pour une lecture plus facile dans les églises qui, au cours de la liturgie, utilisent la Bible de préférence à un lectionnaire. Pour Pâques et la Pentecôte, un texte de remplacement, tiré de l'Ancien Testament, est offert pour la première lecture, à la place des Actes des Apôtres.

Les changements importants par rapport à l'*ordo lectionum* se trouvent dans les premières lectures des Dimanches ordinaires après la Pentecôte. Sans renoncer à aucun des principes du plan original romain, mais plutôt en les appuyant, on a essayé de répondre d'une manière positive à la préoccupation théologique concernant la typologie trop accentuée et à la préoccupation pastorale concernant le manque de lecture semi-continue, ou narrative, de l'Ancien Testament. Il y avait aussi eu le sentiment général que les prophètes mineurs et la littérature de la Sagesse avait été négligés<sup>9</sup>. Pour atteindre ces buts, le principe qui gouvernait le choix de la deuxième lecture et de l'évangile dans l'*ordo lectionum*<sup>10</sup> fut appliqué à la première lecture.

8. *Common Lectionary*, p. 21.

9. *Loc. cit.*

10. C'est-à-dire que les dimanches du temps ordinaire n'ont aucun caractère distinctif. Ainsi les textes des lectures des apôtres et de l'Évangile sont agencés selon un ordre de lecture semi-continue... *OLM* (1981), n. 67.

Ainsi, il fut décidé d'utiliser les Dimanches ordinaires après la Pentecôte pour une lecture semi-continue de l'Ancien Testament, et de garder aussi une harmonie générale avec les évangiles ; mais pas forcément de semaine en semaine, grâce au choix des livres à lire. De cette manière, le principe typologique était moins strict, sans être abandonné, et le principe de la lecture semi-continue était renforcé. Le plan suivant fut adopté.

- Année A (Matthieu) — 20 dimanches de textes du Pentateuque (commençant avec l'appel d'Abraham et finissant avec la mort de Moïse)  
 — 3 dimanches de Ruth  
 — 3 dimanches de textes eschatologiques prophétiques
- Année B (Marc) — 14 dimanches de récit davidique (de son sacre à sa mort)  
 — 4 dimanches de littérature de la Sagesse  
 — 8 dimanches suivant substantiellement l'OLM
- Année C (Luc) — 10 dimanches du récit Elie-Elisée (commençant avec la consécration du temple par Salomon et finissant avec la mort d'Elisée)  
 — 15 dimanches de prophètes majeurs et mineurs  
 — 1 dimanche de l'*ordo lectionum*

### ACCUEIL FAIT AU COMMON LECTIONARY

Il est encore trop tôt pour dire ce que sera l'issue finale de ce projet œcuménique. Son usage est très répandu dans un assez grand nombre d'églises qui ont eu des réactions très positives.

L'un des faits nouveaux intéressants, c'est que plusieurs églises hors du continent nord américain ont commencé à souscrire au *Common Lectionary*. Il est actuellement étudié par la « Consultation Liturgique de langue anglaise » (ELLC), organisme international représentant divers groupes liturgiques nationaux et internationaux<sup>11</sup>, dans le cadre de l'intérêt que ce groupe porte à

11. Ce groupe comprend des consultations liturgiques œcuméniques d'Amérique du Nord, de Grande-Bretagne, d'Australie, d'Afrique australe et de Nouvelle Zélande, ainsi que l'ICEL catholique romain.

la réalisation d'un lectionnaire œcuménique international. Si ce projet est couronné de succès, il modifiera la vie liturgique des églises d'Amérique du Nord bien sûr, mais aussi de Grande-Bretagne, d'Australie, de Nouvelle Zélande et d'Afrique.

Le *Common Lectionary* joue aussi un rôle important dans la recherche, par la communion anglicane, d'un nouveau lectionnaire commun. Les évêques anglicans du monde entier, réunis en 1978 à la Conférence de Lambeth, ont recommandé, pour l'eucharistie et les offices, un lectionnaire commun comme facteur d'unité au sein de la communion anglicane et dans l'œcuménisme<sup>12</sup>. La participation au projet de la CCT des Églises anglicane, canadienne et américaine et le fait qu'elles soient représentées, ainsi que les Églises d'Angleterre, d'Écosse, d'Australie, de Nouvelle Zélande et d'Afrique australe, lors des délibérations de l'ELLC, font du lectionnaire CCT le meilleur candidat pour le titre de lectionnaire commun devant être utilisé dans l'ensemble de la communion anglicane.

Les progrès réalisés par les églises aux fins d'avoir un lectionnaire consensuel représentent une évolution très intéressante dans la vie de ces églises. Ils peuvent très justement être décrits, pour reprendre les mots utilisés par Mgr Frederick Mc Manus, membre de la Consultation, comme « de loin, les progrès œcuméniques les plus heureux et les plus positifs du christianisme depuis le deuxième concile du Vatican... »<sup>13</sup>.

David R. HOLETON

12. *Report of the Lambeth Conference 1978* (Londres, 1978), Résolution 24 :

La Conférence recommande, pour l'Eucharistie et pour les offices, un lectionnaire commun comme facteur d'unité au sein de la communion anglicane et dans l'œcuménisme; elle attire aussi l'attention sur l'expérience des Provinces qui ont adopté [une version] du lectionnaire eucharistique pour trois ans de l'Église catholique romaine.

Cette résolution fut renforcée par la quatrième réunion du Conseil consultatif anglican (London, Ontario, 1979). La résolution 22 déclare (entre autres choses) :

Le Conseil soutient le principe d'un lectionnaire commun pour les églises membres et elle attend avec intérêt le travail de la Consultation sur les textes communs.

ACC-4 [Conseil consultatif anglican : compte rendu de la quatrième réunion 1979] (London, 1979), p. 56.

13. « Compte rendu de la Consultation sur les textes communs au Conseil épiscopal de la Commission internationale pour l'anglais dans la liturgie » (Washington, 6 mars 1982) dans *Common Lectionary*, p. 23.